

Fonction publique

AEF Hebdo - du 13 au 19 août 2018

À LA UNE

Un projet de rapport décrit les missions et l'organisation de la future Agence nationale de la cohésion des territoires

Dans un projet de rapport intitulé "France Territoires : un engagement au service des dynamiques territoriales", mis en ligne le 2 août 2018 par la CGT Équipement et Environnement, le commissaire général à l'égalité des territoires Serge Morvan trace les contours de la future Agence nationale de la cohésion des territoires. L'institution, dont la création a été annoncée par Emmanuel Macron lors de la CNT du 17 juillet 2017, a vocation à "mobiliser et coordonner les moyens en ingénierie et en financements au profit des collectivités", dans un souci de "lisibilité" et "d'efficacité" (1). [+INFO](#)

A CONSULTER EGALEMENT

[> Rapport Serge Morvan Agence cohésion territoires](#)

Une circulaire du premier ministre stipule les conditions d'accueil de 15 000 jeunes issus de REP+ dans l'administration

Le premier ministre Édouard Philippe a publié le mardi 17 juillet 2018 une circulaire visant à "préciser les modalités du déploiement de 15 000 stages dans le secteur public pour les élèves de troisième des REP + à compter de l'année scolaire 2018-2019". Ce texte apporte de nouvelles précisions aux annonces du président Emmanuel Macron lors de son discours sur les banlieues datant de mai 2018 (lire sur AEF info). La mise en place d'un dispositif de banque de stage est notamment prévue dès la rentrée pour accompagner au mieux les jeunes dans leur accès au monde professionnel. [+INFO](#)

Documents

**RAPPORT SERGE MORVAN
AGENCE COHESION
TERRITOIRES**

**INSTRUCTION MANAGERS
HOSPITALIERS**

Fonction publique hospitalière : une instruction définit les axes prioritaires de formation des personnels pour 2019

Une instruction de la ministre des Solidarités et de la Santé, datée du 16 juillet 2018, fixe les "axes prioritaires 2019 pour le développement des compétences des personnels des établissements relevant de la fonction publique hospitalière". Adressée aux directeurs d'agences régionales de santé, préfets de région, DRDJSCS et directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, elle liste cinq nouvelles actions de formation nationales et 13 nouveaux axes de formation centrés sur la transformation des pratiques managériales et la protection des usagers vulnérables. [+ INFO](#)

A CONSULTER EGALEMENT

[> Instruction managers hospitaliers](#)

ÉGALEMENT DANS L'ACTU

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Médiation obligatoire dans la FPT : report de la date limite de signature des

conventions avec les centres de gestion

Le décret n° 2018-654 du 25 juillet 2018 reporte au 31 décembre 2018 la date limite à laquelle les collectivités territoriales et établissements publics locaux peuvent conclure une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale dont ils relèvent afin que ce dernier assure la médiation préalable obligatoire pour les litiges avec les agents, dans le cadre de l'expérimentation prévue par le décret n° 2018-101 du 16 février 2018. Ce texte a précisé les modalités de mise en place de la médiation expérimentale obligatoire "préalable à la saisine du juge administratif dans certains litiges de la fonction publique et litiges sociaux" pour la fonction publique territoriale (lire sur AEF info). [+ INFO](#)

NUMÉRIQUE

Numérique : La "donnée géographique souveraine", un enjeu majeur pour les administrations françaises

Valéria Faure-Muntian, députée de la Loire, a remis le 20 juillet 2018 son rapport sur les "données géographiques souveraines" à Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas Hulot, ainsi qu'à Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État au Numérique. Ce texte est l'aboutissement de la mission lui ayant été confiée le 5 février 2018 par le Premier ministre Édouard Philippe dans le cadre d'Action Publique 2022. Il souligne le besoin essentiel de l'État concernant ces données géographiques, indispensables au bon fonctionnement de l'administration. [+ INFO](#)

Pour la troisième promotion du programme "Entrepreneurs d'intérêt général", 15 nouveaux défis sélectionnés

Le 4 juillet 2018, un jury composé de membres de l'administration et de la société civile a retenu 15 nouveaux

défis pour la troisième promotion du programme EIG (Entrepreneurs d'intérêt général), sur 42 proposés et 22 auditionnés. Lancé en octobre 2016 par Jean-Vincent Placé, secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification, ce programme vise à accélérer la transition numérique de l'État et à améliorer les services publics. Une phase de recrutement des équipes aura lieu en novembre et les projets seront mis en place dès janvier 2019. [+ INFO](#)

Reproduction et diffusion interdites sans autorisation écrite d'aefinfo

[Mon espace personnel](#)

[Mon paramétrage](#)

[Interruption temporaire](#)

[Interruption complète](#)

AEF info - Groupe de presse professionnelle numérique - www.aefinfo.fr

137, rue de l'Université 75007 Paris - 01 83 97 46 50

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission de cette lettre est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF info. Ne pas respecter cette interdiction expose à des poursuites pénales et à une peine pouvant aller jusqu'à 300.000 euros d'amende et/ou 3 ans d'emprisonnement.

Pour plus d'informations, quant à la collecte et au traitement de vos données, nous vous renvoyons aux dispositions de notre [Politique de confidentialité](#) accessible sur le site www.aefinfo.fr

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, ainsi que de droits à la portabilité de vos données personnelles et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort de ces mêmes données après la mort, vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes : dpo@aefinfo.fr / 01 83 97 46 50